

COMPOSITION PAR AGES DES BANCS  
DE *TRACHURUS MEDITERRANEUS PONTICUS*  
SUR LE LITTORAL ROUMAIN DE LA MER NOIRE

par

Ioan I. PORUMB et Florica MARINESCU

*Institut Roumain de Recherches Marines, Constantza, Roumanie*

ABSTRACT

*The paper is referring to age and length composition of the horse mackerel sholas fished on Romanian Black Sea coast in 1976-1979 period. Confronting with 1956-1975 period, the authors distinguish in fishing an increasing weight of older ages -3 and 4 years-, as a result of the influence of environmental factors.*

*Trachurus mediterraneus ponticus* Aleev 1956, est une des espèces importantes de la pêche côtière roumaine en mer Noire. Les quantités pêchées varient d'une année à l'autre, tant en fonction des oscillations des conditions de milieu de la zone néritique, qu'en fonction de la valeur des générations entrant dans les captures.

Le chinchard occupe généralement la 3e place dans notre pêche en mer Noire, après le sprat et l'anchois, mais peut également se placer en 2e, rarement en 1e ou 4e position après le merlan. C'est pour ces raisons que la composition par âges que les bancs de chinchards qui migrent dans les eaux de la zone néritique a une importance particulière pour la détermination des stocks, ce qui explique la diminution de ces captures.

Durant les dernières années (1975-1979), la structure par âges des mises à terre de chinchard a subi d'importantes modifications par rapport à la période antérieure (1). Les populations ont été constituées par des individus appartenant aux classes de 12, 13 et 14 cm de longueur (1976), de 13 et 14 cm (1977) et de 14, 15 et 16 cm (1978). En 1979, les populations de chinchard étaient formées par des individus de 12, 13, 14, 15 et 16 cm de longueur. Nous noterons que ces dimensions ont été effectuées en mesurant à partir du "museau" jusqu'à la bifurcation de la nageoire caudale. Auparavant (1956-1974), la majeure partie des populations de poisson était constituée par des exemplaires de dimensions inférieures appartenant surtout aux classes de 6 et 12 cm (1956), de 6, 7 et 10 cm (1957), de 9, 10,

11 et 12 cm (1958) et de 7, 8 et 9 cm (1959). Quant aux longueurs moyennes des captures annuelles, elles ont oscillé, durant la 1<sup>e</sup> période, entre 8,4 et 13,9 cm, tandis qu'entre 1976 et 1979 elles variaient de 12,6 à 14,9 cm.

En ce qui concerne les poids, ils ont également fluctué durant les 2 périodes. Si, en 1976, la population de ce poisson était constituée d'individus de 12 à 61 g (24,9 g en moyenne), en 1978 elle se composait d'exemplaires de 5 à 81 g (35,8 g en moyenne), et en 1979 d'individus de 10 à 67 g (29,9 g en moyenne). En 1977, les valeurs des poids du chincharde étaient encore inférieures (25 à 62 g avec une moyenne de 33 g).

Pour le problème qui nous intéresse, les modifications subies durant les 2 périodes par la structure, par âges, des populations de chincharde sont beaucoup plus significatives. Dans la zone néritique, la population de ce poisson était antérieurement composée (1956-1974) d'individus de 0+ à 6 ans, avec de sensibles variations d'une année à l'autre. Durant plusieurs années (1956, 1957, 1969, 1975), la génération 0+ était bien représentée dans la pêche. En 1956-1959, 1961, 1965, 1970 et 1974, les individus âgés d'un an ont dominé dans la composition des populations de chincharde.

Si l'on examine les résultats de la dernière période (1975-1979), il résulte que les populations de ce poisson ont été beaucoup plus homogènes, se composant particulièrement d'individus de 2, 3 et 4 ans. En 1978, on relevait presque exclusivement des individus âgés de 3 et 4 ans.

L'analyse de la densité et de la répartition des oeufs et larves de chincharde révèle que, durant les années 1975 et 1976, elles ont été meilleures. Bien qu'abondantes, les générations issues de ces oeufs n'ont pu être décelées dans les eaux de la zone côtière. Quant à la génération de l'année 1976, et des années suivantes, elle a fait son apparition dans la zone étudiée après 2 ou 3 ans (1978).

Les changements subis, durant ces dernières années, par la structure des populations de chincharde pourraient être l'une des conséquences de l'installation, dans cette zone, de conditions peu favorables à la survie des jeunes poissons. Les phénomènes de "floraison" du phytoplancton qui se sont succédé pendant les saisons chaudes de ces années et dont l'intensité n'a pas été connue auparavant, ont constitué un handicap dans la voie de migration des jeunes poissons (0+ et 1 an) vers la côte. De même, la diminution de différentes générations peut être une autre conséquence de cette "floraison".

Il faut donc reconnaître, pour le chincharde de nos eaux, une périodicité de 4 à 5 ans dans l'évolution de ses stocks. Pourtant, à la suite de nouvelles conditions, cette périodicité n'a pas été respectée durant les dernières années où elle n'a pas pu être mise en évidence. En effet, de 1975 à 1979, les générations les plus abondantes ne sont pas entrées dans la pêche à l'âge de 0+ et 1 an, ou bien elles ont sensiblement diminué en présence de la "floraison".

Les chinchards appartenant à la génération de l'année 1960 ont produit 131 millions d'exemplaires de la pêche, tandis que ceux des 4 années suivantes ont fourni 1, 4, 5 et 21 millions. Une nouvelle génération, abondante, s'est développée en 1976 (318 millions d'exemplaires) suivie, jusqu'en 1968, par 3 générations de faible intensité (2, 1 et 14 millions d'exemplaires).

La "riche" génération de l'année 1969 (149 millions d'exemplaires) a été suivie entre 1970 et 1972 par d'autres générations qui, bien que faibles (3, 13 et 36 millions d'exemplaires), étaient un peu plus abondantes que la précédente.

En accord avec la périodicité ci-dessus mentionnée, les générations des années 1973 et 1974 devraient être aussi nombreuses. Pourtant, elles n'ont atteint que, respectivement, 77 et 52 millions d'exemplaires. Celles des années 1975 et 1976 ont été présentes dans les captures en quantités plus ou moins élevées par rapport aux précédentes (15 et 18 millions d'exemplaires). Considérant que ces dernières n'ont pas encore été épuisées, nous supposons qu'elles pourraient contribuer, pour une année ou deux, à la constitution de la structure de la pêche. D'une manière analogue, la génération de l'année 1977 a déjà fourni 9 millions d'exemplaires jusqu'en 1979. Elle aura encore une période de prédominance de 2 ou même 3 ans dans la pêche de nos eaux.

#### REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- (1) CAUTIS (I.) & MARINESCU-VERIOTI (F.), 1976. - Fluctuations dans la structure des stocks annuels de Chinchard (*Trachurus mediterraneus ponticus* Aleev) pêchés près de la côte roumaine de la mer Noire. *Recherches Marines, I.R.C.M.*, 9, pp. 173-189.

